

ACTUS

LE JOURNAL DES LOCATAIRES
DE LA NANTAISE D'HABITATIONS

L'INFO

CONTINUER A ENTREtenir ET A REHABILITER

Entretien et réhabiliter constituent des missions essentielles qui visent à offrir aux locataires de La Nantaise d'Habitations la meilleure qualité de logement et de service. Une équipe de 12 collaborateurs dédiés à cette mission œuvre au quotidien pour entretenir le parc.

Du fait du confinement, nos chantiers en cours au mois de mars 2020 ont été suspendus. Mais, dès la fin du mois de juin, les travaux de gros entretien et de réhabilitation ont repris et nos équipes ont également relancé les consultations en vue des futurs chantiers. A ce jour 6 résidences sont concernées par des travaux. Pour garantir la sécurité de tous, nous vous demanderons préalablement votre accord pour tous les travaux qui pourraient se dérouler à l'intérieur de votre logement.



En cas de rendez-vous dans nos locaux, nous vous remercions d'adopter ces gestes et de respecter la distanciation physique, dans l'intérêt de tous.



DÉSINFECTION DES MAINS
EN ENTRANT



PRÉSENCE UNIQUEMENT DES
PERSONNES INDISPENSABLES



PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE

L'ACTU

REOUVERTURE PROGRESSIVE DE NOS AGENCES

Nos agences de Nantes, Rezé et Saint-Herblain, qui vous accueillent pour vos diverses démarches, sont ouvertes au public :

les lundis, mercredis et vendredis de 9H à 12H30.

La Nantaise d'Habitations 

Groupe ActionLogement

SPECIAL Covid-19

UNE CELLULE DE VEILLE SOCIALE POUR LES SENIORS

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et du confinement, La Nantaise d'Habitations a mis en place une cellule de veille sociale dès le 25 mars dernier. L'objectif était de contacter les personnes âgées logées dans le parc de La Nantaise d'Habitations afin de vérifier si l'isolement imposé par le confinement ne les mettait pas en grande difficulté.

Au total, ce sont donc plus de 1 100 personnes de 70 ans et plus qui ont été contactées par téléphone. Cette démarche a été très appréciée par nos locataires. Une attention particulière a été apportée à 65 ménages.



DES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DÉMATÉRIALISÉES



Les Commissions d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) permettent d'attribuer des logements à des ménages en recherche. Dans le cadre du confinement et par la suite, pour respecter la distanciation sociale, 9 CALEOL dématérialisées ont eu lieu entre le 30 avril et le 15 juillet 2020.

SPECIAL Covid-19

DES ACTIONS POUR ACCOMPAGNER NOS LOCATAIRES EN DIFFICULTE

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, La Nantaise d'Habitations a adapté son accompagnement auprès des locataires en difficulté de paiement des loyers. Nos équipes se sont aussi mobilisées pour accompagner un important dispositif d'aide.

Pendant la période de confinement, le service recouvrement est resté joignable. La Nantaise d'Habitations a appliqué et continue à appliquer les engagements de la Charte commune signée entre le mouvement HLM et les 5 associations nationales de locataires, visant à accompagner les locataires en fragilité économique. Les collaborateurs du Service Recouvrement sont les interlocuteurs privilégiés à contacter pour rechercher une solution adaptée et personnalisée aux problèmes d'impayé. Nos équipes sont mobilisées au quotidien pour accompagner les locataires impactés par la crise de la COVID-19.

Par ailleurs, Nantes Métropole, le Département de Loire-Atlantique, la CARENE - Saint-Nazaire Agglomération ont mis en place, en partenariat avec les acteurs du secteur social, un dispositif commun d'aide au paiement des loyers sous conditions de ressources. Tout locataire d'un logement social ou privé pouvait faire la demande d'une aide financière ponctuelle, pour répondre à ses difficultés issues de la crise sanitaire et pouvoir ainsi s'acquitter de son loyer. L'aide était attribuée selon des critères de ressources au moment de la demande et à partir de l'analyse de la situation économique et sociale des ménages (avoir une diminution des ressources ou des dépenses supplémentaires du fait du confinement). A fin juillet, plus de 1 200 dossiers ont déjà été traités par nos équipes.



Votre quotidien

REPRISE DES INTERVENTIONS D'ENTRETIEN ET DE REPARATION

La Nantaise d'Habitations assure au quotidien les interventions de maintenance dans les logements et dans les parties communes. Ces interventions courantes d'entretien ont dû être interrompues durant la période de confinement. Cependant, La Nantaise d'Habitations a continué à assurer pendant cette période toutes les interventions urgentes touchant à la sécurité des biens et des personnes.

A compter du 17 juin dernier, La Nantaise d'Habitations a autorisé les entreprises sous contrat à reprendre leurs activités d'entretien et de dépannage. Pour préserver la sécurité de tous, les interventions doivent être exécutées en respectant les recommandations en matière d'hygiène et de sécurité issues du guide de l'OPPBTP (Organisme Professionnel Prévention Bâtiment Travaux Publics).

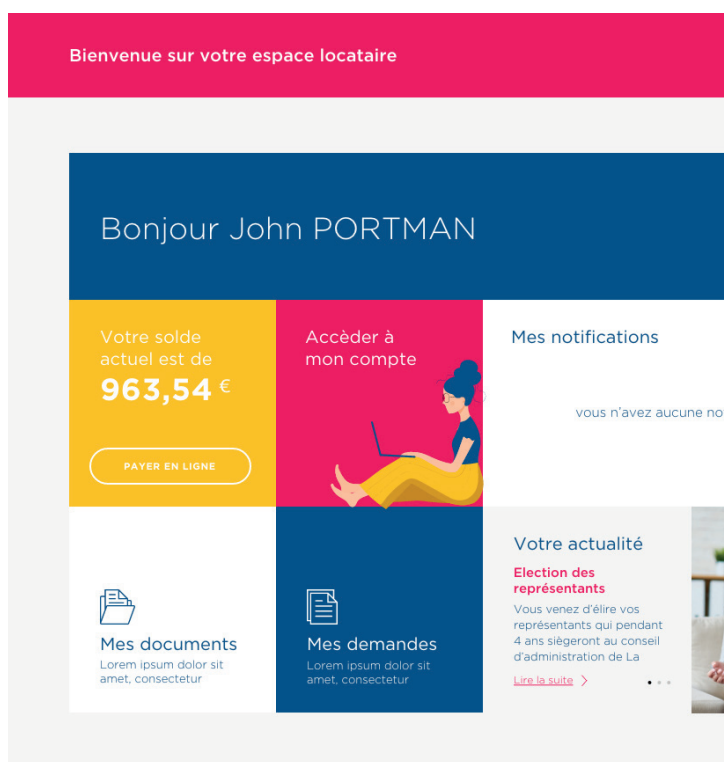
Pour une question sur l'entretien ou un besoin de dépannage dans votre logement, nous vous invitons à contacter notre Service Ecoute Locataire au :

0 228 240 240.

Une équipe est à votre écoute du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

BIENTOT VOTRE EXTRANET LOCATAIRE !

Un extranet locataire sera bientôt mis à votre disposition. Il vous permettra, entre autres, d'accéder à vos documents, de soumettre une demande d'intervention ou encore de payer votre loyer en ligne.



ATTENTION : TENTATIVES DE FRAUDE PAR TELEPHONE

En France, certains locataires du parc HLM ont été contactés afin de mettre en place un plan d'apurement via une messagerie vocale proposant une connexion à un espace client de la société. Il est probable que ce type d'appel concerne une tentative de fraude visant à demander des coordonnées bancaires afin que les loyers soient payés sur le compte des fraudeurs.

Tous les appels téléphoniques effectués par La Nantaise d'Habitations sont personnalisés. Concernant votre loyer ou un changement de logement vous êtes contactés directement par les collaborateurs du Service Recouvrement ou du Service Commercial de La Nantaise d'Habitations.

Publié par La Nantaise d'Habitations.
Directeur de la publication : Charlotte de Surville
Rédacteur en chef : Nadine Viguier
Pilotage : Garance Bertrand
Conception et création : Marjorie Gosset
Crédits photos : Istock
ISSN 2649-9347

L'Atrium - 1, allée des Hélices
BP 50209 - 44202 NANTES CEDEX 2
www.nantaise-habitations.fr